

ISLE - CIOI

Service de Contrôle de Légalité

Acte n° : 2022-09

avec 0 pièce(s) jointe(s)

Date de décision : 09/03/2022

Objet : Affectation des résultats 2021

Nature : Délibérations

Matière : Finances locales - Decisions budgetaires

Date de télétransmission : 10/03/2022

Agent de transmission : Julie-Anne OGER

Acte : 2022-09. AFFECTATION DES RESULTATS 2021.pdf

Annexes :

Transmis par les services de la plate-forme MAGITEL-CL

12, rue des Petits Ruisseaux, 91370 Verrières Le Buisson +33 1 69 53 68 68 www.telino.com



Liberté • Égalité • Fraternité

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

Accusé de Réception

LA PREFECTURE

DEPARTEMENT 087

Identifiant de l'acte : 087-200039428-20220309-2022-09-DE

Date de réception de l'acte par la Préfecture : 10/03/2022

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU COMITE SYNDICAL DU CIOL

L'an deux mille vingt-deux, le mercredi neuf mars, le Comité Syndical du Conservatoire Intercommunal de l'Ouest de Limoges, dûment convoqué, s'est réuni à dix-neuf heures au 4 rue de la gare 87110 Bosmie l'Aiguille.

Date de convocation du Comité Syndical : 01 mars 2022.

Objet : Affectation des résultats 2021.

Présents : M. Gilles BEGOUT, Mme Aline COUDERT, M. Karl PERIGAUD, Mme Emilie RABETEAU, Mme Cécile FADAT, M. Maurice LEBOUTET, Mme Maud TERRACOL M. Pierre COLOMBET, Mme Viviane RAFFIER, M. Florian CAMPOURCY.

Excusés : Mme Céline JALLAIS, M. Jean-Michel IGOULZAN.

Pouvoirs : Néant

Mme Aline COUDERT est désignée comme secrétaire de séance

Membres du CS	Titulaires : 6	Suppléants : 6
Présents	5	5
Votants	5	1
Pour	5	1
Contre	-	-
Abstentions	-	-

Décision d'affectation des résultats :

Il est proposé suite au vote du compte administratif de procéder à l'affectation des résultats 2021.

Il est proposé de reprendre le résultat de l'exercice 2021 et de l'affecter comme indiqué dans le tableau ci-dessous :

FONCTIONNEMENT		
Dépenses de l'exercice		279 780,85 €
Recettes de l'exercice		314 109,14 €
RÉSULTAT DE FONCTIONNEMENT		34 328,29 €
RÉSULTAT REPORTE N-1 DE FONCTIONNEMENT		30 626,93 €
RÉSULTAT DE CLÔTURE		64 955,22 €
INVESTISSEMENT		
Dépenses de l'exercice		0 €
Résultats reportés		4430,83 €
Recettes de l'exercice		3 040,00 €
RÉSULTAT CUMULE DE CLÔTURE		7 470,83 €
Reste à réaliser dépenses		0
Reste à réaliser recettes		0
BESOIN DE FINANCEMENT		0
AFFECTATION PROPOSÉE BP 2021		
001	Excédent d'investissement reporté	7 470,83 €
002	Excédent de fonctionnement reporté	64 955,22 €

Le comité syndical après en avoir délibéré vote à l'unanimité l'affectation des résultats 2021.

En application de l'article L.2131-1 du Code Général des Collectivités territoriales, la présente délibération est exécutoire de plein droit à dater de sa publication et sa transmission au représentant de l'Etat dans le Département.

En application des dispositions de l'article R.421-1 du Code de Justice Administrative, cette délibération peut faire l'objet d'un recours devant le Tribunal Administratif dans les deux mois qui suivent sa publication « ou affichage » ou sa transmission au représentant de l'Etat dans le Département.

Modalité de publicité

Effectuée le ; **10-03-2022**

Isle, le 10/03/2022

Certifié conforme par Monsieur le Président, Gilles BEGOUT

